

BENIN

Madame le Président,

Lors de la réunion des comités permanents de la Convention d'Ottawa de mai dernier, le Général de Brigade Tissou Félix Hessou, directeur de cabinet du Ministre de la Défense, qui conduisait la délégation du Bénin, a effectué une présentation du Centre de Perfectionnement aux Actions Post-confliktuelles de Déminage et de Dépollution de OUIDAH, le CPADD. Le Directeur des Etudes du Centre, détaché par la France, avait participé à cet exposé.

Qu'il me soit permis de rappeler brièvement ce qu'est le CPADD. Il s'agit d'une école nationale à vocation régionale, dont la création fut annoncée dans le cadre de la conférence de Bamako en février 2001 et qui a ouvert ses portes en 2002. Il est spécialisé dans le déminage humanitaire et vise, à terme, au renforcement des capacités africaines d'action contre les mines.

Le Général Hessou avait souligné, lors de son intervention, la volonté du Bénin d'inscrire le développement du Centre de Ouidah dans une démarche de qualité de la formation, d'affirmation de sa vocation régionale, et de recherche de nouveaux partenariats.

Il nous semble important d'indiquer brièvement les progrès qui ont pu être réalisés dans ces différents domaines au cours des quatre mois écoulés.

- Une première initiative a consisté à engager, à partir de juin 2006, une véritable politique de coopération et d'échange avec le GICHD. Elle porte, dans un premier temps, sur l'installation du logiciel IMSMA de gestion de l'information sur les mines. Cette étape est un premier pas vers la certification du Centre par le Service d'Action contre les Mines des Nations Unies, l'UNMAS. La certification du CPADD par les Nations Unies confèrera à la formation qu'il dispense un label de qualité de nature à faciliter son rayonnement et la recherche de nouveaux partenaires.
- Une seconde initiative a consisté à envoyer en août dernier une délégation franco-béninoise du CPADD à un séminaire consacré à la formation dans le domaine de

l'action contre les mines, qui était organisé à Nairobi, au Kenya, par le Service d'Action contre les Mines des Nations Unies. Cette rencontre réunissait, outre l'UNMAS, des représentants de différents organismes impliqués dans l'action contre les mines, tels que la Cranfields University du Royaume Uni, la James Madison University des Etats Unis et le Centre de Formation à la lutte anti-mines de Nairobi, l'ITMAC. Ce séminaire a permis des contacts et échanges fructueux entre la délégation du CPADD et les autres participants et elle fourni au CPADD l'occasion de se faire mieux connaître au sein de la communauté des acteurs de la lutte contre les mines.

- En troisième lieu, j'ai grand plaisir à signaler qu'à la suite de notre présentation du CPADD, en mai dernier, de nombreuses délégations étrangères ont manifesté de l'intérêt pour le Centre. Ces marques d'intérêt se sont traduites par l'accueil de plusieurs visites au cours de ces trois derniers mois. Certaines d'entre elles devraient pouvoir déboucher sur de nouveaux projets de coopération. C'est ainsi qu'une coopération trilatérale entre la Belgique, le Luxembourg et le Bénin semble pouvoir s'engager en 2007. Des projets sont également à l'étude avec d'autres pays.
- Nous sommes enfin heureux de constater que de nombreuses ONG commencent à s'intéresser au CPADD. Tel est notamment le cas de « Save The Children », active en Afrique de l'Ouest, qui souhaite identifier des possibilités de collaboration avec le Centre. L'ONG française « HAMAP démineurs », spécialisée dans le déminage humanitaire, a, elle aussi, pris contact avec le CPADD afin d'étudier les modalités d'une participation civile aux stages de formation offerts par le Centre. La France, qui soutient depuis l'origine le fonctionnement du Centre de Ouidah, et qui appuie les orientations retenues par le Bénin pour en développer les activités, examine depuis cet été avec le Bénin une réflexion sur une ouverture des formations dispensées par le CPADD aux ONG spécialisées dans l'action contre les mines. Ceci permettrait de diversifier le profil des stagiaires accueillis par le centre, en l'ouvrant plus largement aux acteurs civils de l'action contre les mines et de l'aide au développement qui sont deux éléments complémentaires au service de la cause humanitaire.

Ces contacts, ces visites et ces amorces de coopérations nouvelles constituent, pour le Bénin, un grand encouragement car ils démontrent l'existence d'un véritable potentiel de développement et de coopération pour le CPADD et confirment que les objectifs formulés en mai dernier par notre délégation correspondent bien à des attentes de la part d'autres

acteurs et partenaires potentiels. Le Bénin se trouve donc conforté dans sa volonté de soutenir fermement le développement des activités du Centre de Ouidah. Il souhaite confirmer les orientations indiquées en mai dernier par le Général Hessou. Ma délégation tient à remercier les Etats et les organisations internationales et non gouvernementales qui témoignent de l'intérêt pour le Centre de Ouidah. Il les encourage vivement à poursuivre et à approfondir leurs contacts avec le CPADD et il forme le vœu que de nouveaux partenaires se manifestent au cours des prochains mois. Ma Délégation continuera à tenir les Etats parties régulièrement informés du développement des activités du CPADD.

Je vous remercie, Madame la Présidente.